

ATTESTATION DE CAPACITE

Je soussignée Michèle ROBLOT, Architecte D.P.L.G atteste avoir confié à l'entreprise THOMANN HANRY, les travaux de rénovation intérieure et de réfection partielle des stucs ainsi que les reprises sur les façades extérieures, dont j'ai assuré la Maîtrise d'œuvre :

- Eglise Sainte Jeanne de Chantal, Le grand Val, boulevard Louis Boon à Sucy-en-brie (94)

Le travail de l'entreprise THOMANN HANRY m'a donné entière satisfaction dans le domaine de la technicité et des compétences professionnelles, des délais de travaux qui ont été respectés ainsi que des contacts très agréables avec l'équipe d'exécution et d'encadrement

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Maur,
Le 22 septembre 2008

Michèle ROBLOT

